Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 65 (1977)

Heft: 10

Artikel: La ménagère muette

Autor: Irène-Louise

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-274992

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ménagère muette

Extraits d'un article de Cécile Ernst, docteur en médecine et philosophie, paru dans la Neue Zürcher Zeitung du 23 octobre 1976.

L'étude ci-après se base principalement sur trois enquêtes, l'une concer-nant la position de la femme suisse (Held & Levy), l'autre la ménagère allemande (Helge Pross) et la troisième les employées EWG. Dans les trois enquêtes on a interrogé des femmes entre 18 et 54 ans, de toutes couches sociales; malheureusement le milieu ouvrier est sous-représenté, les femmes de cette classe avant souvent refusé de répondre aux questionnaires.

Définition de la ménagère

D'une part, la femme au foyer est la pourvoyeuse quotidienne du principal capital intellectuel et émotionnel de la génération montante. (Cette affirmation implique néanmoins qu'elle est seule responsable de la santé psychique de l'enfant, ce qui n'est guère défendable scientifiquement). D'autre part, la femme mariée, ménagère à plein temps est la victime type de la «petite différence», ayant besoin d'être libérée, n'ayant ni espace vital propre, ni influence, ni statut sociāl par elle-même. L'enquête de H. Pross essaie de décrire cette femme comme elle se voit elle-même dans sa situa-

A l'arrière-plan, la femme au travail

Neuf ménagère sur dix ont été pro fessionnellement actives avant leur mariage et ceci, en moyenne, pendant plusieurs années: elles se recrutent donc dans la masse des salariées. Ce que l'on sait de ces dérnières explique aisément les comportements et les opinions des femmes au fover. Selon l'enquête EWG et celle de Held & Levy, environ la moitié des forces de travail féminines ne sont pas ou peu qualifiées. Les femmes occupant des positions importantes (cadres supérieurs ou employeurs) sont très rares. Le champ d'activité professionnel de la femme est étroit et comprend surtout le bureau, la vente, les soins aux malades, l'agriculture, l'économat et l'industrie vestimentaire. Environ la moitié des salariées sont mariées : les employées mariées appartiennent aux couches sociales les plus modestes; à travail égal, les femmes obtiennent 60 à 70% du salaire de leurs collègues

H. Pross a cherché à savoir les motivations et les ambitions professionnelles des salariées allemandes, qui se sont avérées minimes. Les femmes jeunes sont en général orientées vers le mariage et projettent d'interrompre ou d'abandonner leur activité professionnelle. Elles font peu d'heures supplémentaires et ne travaillent guère le dimanche. Elles ne cherchent que rarement à augmenter leur formation et à acquérir des responsabilités supplémentaires.

La vie quotidienne de la ménagère

55% des ménagères allemandes n'ont ni diplôme ni certificat de fin d'apprentissage. (Parmi les suissesses mariées, 28 % n'ont pas de formation professionnelle). Les ménagères ne se distinguent donc pas des salariées dans ce domaine. Il y a par contre une grande différence selon les classes d'âge, la proportion de jeunes femmes à formation professionnelle étant net-

tement supérieure. 95% des ménagères ont des enfants; deux pour la plupart, selon leur désir. Les familles nombreuses pro-viennent généralement des classes in-



férieures de la population; dans la plus grande partie des cas, les mères d'enfants nombreux auraient préféré en avoir moins (surtout celles qui ont des revenus modestes).

Bien que la majorité des femmes aient quitté leur travail au moment de la naissance de leur premier enfant et à cause de celui-ci, peu d'entre elles se sont préparées à leur tâche de puéricultrice et d'éducatrice. Si la moitié des femmes allemandes ont pris des leçons pour apprendre à conduire une voiture et ont passé leur permis, très peu d'entre elles se sont donné la peine de suivre des cours de soins aux nouveaux-nés.

La semaine de travail de la mère au foyer est en général d'environ 50-60 heures, ce qui correspond au nombre d'heures effectuées par la salariée, qui elle aussi fait son ménage... La plus grande partie des ménagères se déclarent satisfaites de leur sort, tout en se plaignant de la monotonie du travail ménager. Elles apprécient la possibilité d'organiser leur emploi du temps à leur convenance et sont sans illusions quant à la vie de la femme qui travaille au dehors, ne se comparant guère aux femmes de carrière des illustrés fémi-nins, mais évaluant lucidement leurs propres capacités.

Les femmes mariées suisses s'intéressent peu à la politique; 1 à 2 % seu-lement font partie d'une association professionnelle ou d'un parti politique. La femme au foyer n'a pour ainsi dire pas d'activités publiques, même dans des domaines qui la touchent de près, comme la coordination des programmes scolaires ou le Droit de l'enfance.

Les ménagères ont moins de contacts sociaux (en dehors de leur famille) que les femmes professionnellement actives, mais environ 50% d'entre elles n'en souffrent pas. Celles qui en souffrent sont pour la plupart des femmes de niveau culturel moyen avec de petits enfants et non pas les femmes les plus éduquées. Les clubs, sociétés et cours divers sont fréquentés en premier lieu par des femmes jeunes de niveau moyen, appréciant surtout le sport, le bricolage et les activi-tés paroissiales. Les cours de premiers cours, de lanques étrangères ou d'instruction civique n'ont que très peu de succès. Il est à relever que les femmes qui se plaignent de solitude ne fréquentent pas plus de cours que les

Les trois étapes

La planification de la vie de la femme mariée en trois étapes prévoit une première étape pendant laquelle elle maintient son activité, une se-conde pendant laquelle elle élève ses enfants et enfin une troisième qui lui permet de reprendre sa profession. Ce plan de vie est valable pour la femme

bien formée et dont la situation financière et intellectuelle lui permet de rester en contact avec sa profession pendant la période consacrée principalement aux enfants. Pour la femme moyenne, il ne joue actuellement aucun rôle, puisque même les femmes qui parlent de reprendre une activité professionnelle ne s'y préparent pas, pas plus qu'elles ne se sont préparées à leur rôle de mère. Ce manque d'enthousiasme proviendrait du manque de formation de base de la majorité des femmes?

Les enquêtes ont démontré qu'en Allemagne un retour à la vie profes-sionnelle est improbable après 35 ans; en Suisse, il semble que pendant l'adolescence des enfants un certain nombre de femmes reprennent un travail à temps partiel, pour l'abandonner le plus souvent dès que les enfants deviennent financièrement indépendants.

Il est intéressant de noter, suite à une enquête américaine de Gove concernant les troubles psychiques de toutes sortes, que les personnes non mariées (célibataires, veufs et divorcés) souffrent plus souvent de maladies psychiques que les mariés, ceci dans une proportion égale pour les deux sexes. Par contre, dans la catégo rie des mariés, les femmes doivent être beaucoup plus souvent soignées et hospitalisées pour troubles pychiques que les hommes. Gove donne trois raisons à ce phénomène: 1. Une grande partie du travail ménager ne se voit pas et ne se mesure pas. Si on ne le fait pas, cela n'a pas de conséquences graves dans l'immédiat, ce qui incite les ménagères à se laisser aller en cas de difficultés faute de solicitations extérieures et à se noyer ainsi dans leur problèmes. 2. les femmes mariées doivent se soumettre à des demandes de comportement très contradictoires. 3. La ménagère avec des enfants adultes perd sa tâche principale et souvent sa

première raison de vivre. La jeune fille déjà se voit attribuer des rôles contradictoires. A l'école et lors de sa formation professionnelle, les exigences sont les mêmes pour elle que pour le jeune homme. Pourtant, opinion profondément ancrée chez la plupart des gens veut qu'une femme n'accomplisse pleinement sa destinée et ne soit socialement vraiment considérée qu'en se mariant et en ayant des enfants. Officiellement, la profession est un but, inofficiellement. une solution de secours seulement. La jeune fille sait que quand elle se ma-riera, tous ses efforts professionnels seront vains: elle obtiendra le statut social de son mari. La femme mariée qui, avec joie et enthousiasme, a ap pris un métier ou fait des études, voit ses efforts dévalorisés, puisque sa «vraie vocation» est d'avoir des enfants. On attend d'elle qu'elle quitte sa profession, à moins de besoins finaniers pressants.

Pour la femme non mariée, le problème est encore plus compliqué; elle a manqué sa vocation première. Si elle réussit professionnellement, on dit qu'elle «compense», si elle a des difficultés d'un ordre quelconque dans son travail, on dit que c'est parce qu'elle n'a pas de mari...

La mère de famille a, en moyenne, encore 36 années à vivre après avoir élevé ses enfants. Quand ces derniers s'en vont, elle se trouve sous-occupée et sans perspective d'avenir. A un âge auquel les chefs d'entreprise et les politiciens sont considérés comme jeunes et ont encore des espoirs de promotion, la mère au foyer est mise à la retraite. La femme vieillissante ayant accompli sa tâche d'éducatrice se trouve devant les mêmes problèmes que le retraité. Il lui faut se réorganiser et se trouver de nouveaux buts dans la vie, ce qu'elle ne réussit pas toujours à faire. Alors, bien souvent, elle fuit dans la maladie...

Si les ménagères sont orientées uni-quement vers leur famille, elles ne peuvent d'une part remplir correctement leur rôle social de mères et d'autre part, elles vont se trouver totalement démunies quand leurs enfants parti-

Trad. Irène-Louise

Association suisse des femmes de carrières libérales et commerciales

Assemblée des déléguées 1977

Quelques 180 déléguées se sont retrouvées à Bâle les 30 avril et 1er mai pour l'Assemblée des déléguées qui se tenait dans la salle du Grand Conseil. Le rapport annuel témoigne d'une activité fertile. Le comité a donné son avis

sur 10 sujets faisant l'objet d'une procédure de consultation de l'Alliance de so-ciétés féminines suisses. Un préavis relatif au projet de revision du droit de la fa-mille du Département fédéral de justice et police a été soumis à l'accord des clubs. La rédaction définitive a tenu compte des observations formulées par quatre d'entre eux. — Une commission juridique a été nommée pour l'étude des non breuses questions juridiques qui se présentent toujours à nouveau.

D'excellents contacts existent avec les clubs locaux, les autorités, les associa-tions amies et surtout avec la Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales. Trois Suissesses ont collaboré aux travaux de con sions de la Fédération. On se préoccupe déjà du « Golden Jubilee » qui se tiendra à Genève et Montreux en 1980.

Les différents clubs ont eu des activités très variées. On constate que ceux qui se préoccupent de promouvoir leurs membres et offrent des programmes attrayants et stimulants n'ont pas de peine à recruter de nouveaux membres. Dixneuf clubs comprenant 1726 membres sont affiliés à l'Association suisse. La création d'un nouveau club à Baden permet d'espérer de nouvelles initiatives de ce genre dans d'autres régions.

Extrait du SFU-Courrier Union européenne féminine de juin 1977

« La politique préconisée en faveur des femmes dans le domaine de l'information » (Rapport de Mme Dufournet, Paris)

1. Il n'est pas souhaitable de séparer l'information en discriminant hommes et femmes L'information doit être utilisée pour donner une aide directe aux femmes, selon leurs besoins propres. Les hommes et les femmes devant occuper dans la société des tâches et des responsabilitées équivalentes et de même nature, ce serait une erreur de vouloir par des programmes, des émissions ou des journaux différents, accentuer une discrimination que nous essayons d'effacer dans les domaines de la politique, de l'éducation, de l'économie, du travail notamment. Nous sommes opposées aux journaux et aux émissions dits féminins qui tendent à réaliser le rôle de la femme dans ses activités les plus nobles et à abaisser ses responsabilités, en la réduisant au rôle de femme objet, dépendante de l'homme seigneur, livrée aux tâches ménagères. Tout en demandant la suppression de ce genre de production, nous préconisons des informations susceptibles d'aider efficacement les femmes. Il semble indispensable que les femmes connaissent leurs droits, les moyens mis à leur disposition pour permettre de vivre et de développer leur individualité dans un cadre de vie librement choisi. Pour cela nous demandons que les femmes bénéficient d'informations précises et objectives dans les domaines politique, économique, de la famille, du travail, de la santé, des moyens d'appréhender et de résoudre les divers problèmes de la vie

Nous désirons des émissions avec la participation des femmes, en tant que femmes responsables, et non pas en raison de leur beauté, de leur âge, de leur appel « sexy ». L'image donnée trop souvent de la femme est fausse et déformée.

Nous voulons dénoncer la malhonnêteté des responsables de certaines tendances i veulent faire croire aux femmes que la libération passe par un travail effectué en dehors de la famille dans des conditions parfois dures et souvent inintéressantes. Une information dans ce domaine concrète, sûre et sans but politique, est nécessaire. L'information passe par des formes différentes et nous pensons que les femmes

doivent être averties des dangers, des publicités, films, pièces de théâtre, séquences, articles, où les femmes selon leur tendance politique, leur âge, leur physique, leurs activités, apparaissent ridicules et par la même contestables et à rejeter.

2. Nous remarquons que dans tous les pays, les femmes travaillent dans les mass media, exercent en général des professions de secrétaire, script, parfois traducteur, réalisateur, journaliste, exceptionnelemt directeur. La participation des femmes aux postes importants est indispensable, elle se justifie par leur capacité à remplir ces fonctions et par leur connaissance des désirs et des besoins profonds du public

féminin auquel elles s'adressent. Il est apparu à la suite d'expériences faites dans différents pays que les femmes n'osent pas faire part de leurs idées, de leur critique. Nous souhaitons sensibiliser les femmes sur leur rôle, leurs responsabilités, leur poids et leur pouvoir. Des changements peuvent intervenir si elles en ont le désir et surtout si elles ont le courage de leurs opinions, de leur dignité, de leur vie assumé dans un cadre librement choisi pour permettre l'épanouissement de leur personnalité, l'harmonie en dehors de toute pression de thèmes imposés.



K Y B O U R G

GENÈVE — 4, Tour-de-l'Ile — Tél. 28 50 74 Mme M. KYBOURG, directrice Membre de l'Association genevoise des Ecoles Privées AGEP

paration aux fonctions de SECRÉTAIRE DE DIRECTION trilingue ou quadrilingue SECRETAIRE-STENODACTYLOGRAPHE trilingue ou quadrilingue SECRETAIRE-COMPTABLE trilingue STENODACTYLOGRAPHE bilingue ou monolingue EMPLOYÉ(E) DE BUREAU bilingue ou monolingue

Langues étrangères enseignées ANGLAIS: 5 niveaux; pré Chamber of Commerce ALLEMAND: 5 niveaux

; préparation aux examens de la British-Swiss

ESPAGNOL: préparation aux examens de la Cámara oficial espa-ñola de comercio en Suiza ITALIEN: préparation au Diploma di lingua italiana della « Dante

STÉNO ET DACTYLO : préparation aux Concours officiels de Suisse